

Magazine d'information édité par une association de parents et d'amis,
une organisation au service des personnes en situation de handicap ou fragilisées

Février 2016 # 255

Ensemble créons l'autonomie





Édito

3

Que ce soit dans le secteur social, médico-social ou sanitaire, la définition du partenariat repose sur les notions de valeurs partagées qui se traduisent de manière formelle par des conventions comme celle que nous avons signé en juin 2014 avec l'association Les Nouvelles, prémices de la fusion des deux associations.

Le travail en réseau et le partenariat se conjuguent dans la complémentarité pour créer des synergies, mutualiser les compétences et les ressources, développer une stratégie et des actions communes. Depuis sept ans, le groupement d'associations Handicap 22 va dans ce sens et impulse une dynamique territoriale. Il s'efforce de fédérer les forces vives du département afin d'apporter des réponses accompagnées à toute personne en situation de handicap ou en difficulté sociale.

Ce collectif de douze membres partenaires s'appuie sur une plateforme de coordination départementale et six pôles de services territoriaux qui actionnent un maillage complet de l'ensemble des dispositifs. À travers ce travail en réseau structuré et coordonné, l'objectif est de répondre au plus près aux besoins de la personne tout en garantissant la fluidité des parcours de vie.

Malgré un contexte de restriction budgétaire, nous avons le devoir de faire aussi bien, sinon mieux, avec les moyens qui nous sont alloués. L'avenir et le bonheur des personnes que nous accueillons passent par un regroupement de toutes nos forces sur le territoire. Les personnes en situation de handicap ou fragilisées attendent de nous des solutions. À nous de les imaginer et de les mettre en œuvre. Ensemble créons l'autonomie ! »

Jean-Yves Herviou
co-président du collectif Handicap 22
et président de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.



6/12

5

13

14/15

Arrêt sur images 3

Actualités 4-5

- **Accessibilité : mieux accueillir et renseigner les personnes**
- **Le préfet Pierre Lambert fait escale à Paimpol**
- **Un nouvel espace de vie au SATRA de Saint-Brieuc**
- **Gilles et Bohème barrent la différence**

Dossier 6-12

- **Handicap 22, une dynamique territoriale**
 - **Nouveaux services : de la plateforme de coordination aux pôles territoriaux**
 - **Témoignage : et les portes se sont ouvertes pour Erwann**
 - **Une réponse accompagnée pour tous**
- Entretien avec Marie-Sophie Desaulle

Association 13

- **Fusion. Ensemble pour aller plus loin**
- **Deux associations différentes, mais complémentaires**

Zoom 14-15

- **Habitat Handi Citoyen**
Ce logement qui a changé leur vie



Si vous souhaitez publier un article ou une brève, merci de nous adresser votre information : communication@adapei22.com

Directeur de la publication
Jacky Desdoigts directeur général de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor

Textes et photos
Loïc Tachon (sauf mentions contraires).

Conception et réalisation
Cyan100.com

Impression
Guivarch L'Imprimerie, Plérin

Arrêt sur images

Tous en chœur

On n'a pas tous les jours vingt ans, ça nous arrive une fois seulement... À Quévert, les résidents du foyer de vie Les Grands Rochers ont donné de la voix pour fêter l'anniversaire de leur établissement.



Participation record

En novembre, la 18^e Course de l'ours, 13 kilomètres à pied entre Tréguier et Ploézal, a rassemblé **1039** coureurs et **770** marcheurs. Un record de participation qui s'est traduit par la remise d'un chèque de 10 600 € à l'IME Ker an héol.



Marché de Noël

Bijoux, sculptures, lampes, sacs à main en toile, livres pour enfants, vêtements et autres accessoires... Le marché de Noël organisé au restaurant Le Grand large à Ploufragan a réuni une dizaine d'exposants. Une initiative qui mérite d'être saluée.



Regard sur l'art

Secrétaire administratif à esatco Dinan, Jocelyn Piedvache est passionné par la peinture. Il aime les couleurs vives, les contrastes et les formes arrondies. Il évolue avec plaisir entre paysages et personnages sur le thème de la Bretagne.

Grand format

Sur chaque photo, un grand cœur inspiré du logo esatco. Un grand cœur rouge accompagné d'un sourire qui témoigne de la vie au travail dans les ateliers. Pour ses 40 ans, l'ESAT de Loudéac a mis à l'honneur ses salariés à travers une expo grand format.



FORMATION ACCESSIBILITÉ

Mieux accueillir et renseigner les personnes



Le pictogramme S3A signale un accueil et un accompagnement adaptés aux personnes en situation de handicap mental.

handicapées auprès d'une dizaine de salariés issus des différents services municipaux (ludothèque, médiathèque, service enfance jeunesse, école de musique et de danse,...).

En matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap mental, l'une des premières actions à engager est d'améliorer l'accueil et l'accompagnement dans tous les lieux qui reçoivent du public. À l'automne dernier à Plérin, les formateurs S3A de l'Adapei Côtes d'Armor, Karine Thoron, directrice-adjointe du pôle hébergement de Saint-Brieuc, et Clément Daugan, administrateur, ont animé une action de sensibilisation à l'accueil des personnes

L'objectif est de montrer les difficultés rencontrées par les personnes handicapées mentales dans les lieux publics et d'adopter les bonnes attitudes, à savoir réserver un accueil respectueux à la personne, utiliser un langage simple et adapté avec des mots faciles à comprendre, formuler des idées et des réponses claires, avoir recours à l'image, à la reformulation et à la gestuelle en cas d'incompréhension. ■

VISITE

Le préfet Pierre Lambert fait escale à Paimpol



Le préfet Pierre Lambert (au premier plan à droite) lors de la visite de la MAS L'Archipel à Paimpol.

En novembre, le préfet Pierre Lambert a visité pour la première fois les établissements de l'Adapei Côtes-d'Armor. La délégation conduite par le président Jean-Yves Herviou et le directeur général Jacky Desdoigts, s'est rendue à l'ESAT de Plourivo, puis à la résidence des Sept-Iles et à la Maison d'accueil L'Archipel. L'occasion pour le préfet de découvrir les dispositifs d'accompagnement innovants mis en place par l'Adapei et les nombreux projets d'évolution en cours. ■

SERVICE

Un nouvel espace de vie au SATRA de Saint-Brieuc

Il a souvent été un service nomade voguant de lieu en lieu jusqu'à s'implanter définitivement au cœur de l'ESAT. Le Service d'Accueil et de Travail Adapté (SATRA) de Saint-Brieuc a aujourd'hui trouvé sa place, sa légitimité et son identité au sein du pôle adultes. « L'accompagnement des travailleurs de l'ESAT, avançant en âge, en perte d'auto-



Le SATRA de Saint-Brieuc dispose d'un nouveau cadre de vie sur le site des Châtelets.

nomie, d'acquis, parfois de considération d'eux-mêmes, se réalise désormais dans de bonnes conditions », se félicite le directeur Raymond Cann. ■

DISTINCTION

Le Festival Bobital, lauréat du prix « Culture et Handicap »



Gaëtan Amelot et Pierre-Henri Masson d'esatco Dinan ont participé à la restauration du Festival Bobital.

Présidé par Loïc Communier, directeur production esatco à l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, le Festival Bobital décroche la bourse régionale « Culture et handicap » de Groupama Loire Bretagne. L'association Bowidel est récompensée pour ses nombreuses actions de développement socio-culturel en milieu rural, avec la participation bénévole de jeunes et de personnes en situation de handicap mental dont celles des établissements de l'Adapei à Dinan et Lamballe. Chacun à sa manière participe au bon déroulement du festival, à l'accueil, à la restauration ou encore au tri sélectif des déchets. ■

CONCERT



Gwenn Duo, du rock à la musique celtique

Créé en 2010, le groupe de musique Gwenn Duo trace son chemin. « On présente environ 11 spectacles par an, et pas toujours dans des établissements accueillant des personnes en situation de handicap », explique Janick Guyomarc'h, infirmière à esatco Guingamp. « Nous proposons un large éventail qui s'étend de la musette, en passant par le rock, la chanson de rue et la musique celtique. Les concerts sont gratuits et ouverts à tous ». Gwenn Duo est composé de six musiciens et d'une chanteuse qui répètent chaque vendredi après-midi. « Le but est de développer les compétences des personnes, de favoriser le travail en groupe et aussi de leur ouvrir l'accès à une pratique musicale », résume Janick Guyomarc'h. Contact Gwenn Duo 02 96 40 11 74

COURT-MÉTRAGE

Gilles et Bohème barrent la différence

« Cap sur la trisomie ». C'est le titre d'un court-métrage émouvant mis en ligne sur internet. C'est aussi l'histoire d'une belle rencontre entre Gilles Le Druillennec, skipper handicapé moteur de naissance, et Bohème, une jeune fille trisomique de 9 ans.



« Bisous Bohème, je suis content de te revoir. Comment tu vas ? ». En ce doux dimanche d'automne, à la cale de mise à l'eau face au port de Lézardrieux, les retrouvailles entre Gilles et Bohème sont intenses et fortes en émotion. Aujourd'hui, c'est le dernier jour de tournage du film « Cap sur la trisomie », une initiative de l'association Barrez la différence qui utilise la voile en images pour sensibiliser le grand public au handicap.

En six mois, le skipper et sa jeune matelot ont effectué huit longues sorties en mer, sur les bords du Trieux et autour de l'archipel de Bréhat. « À chaque fois, ce fut un grand moment de bonheur », témoignent Bérengère Le Sénéchal, la maman de Bohème, et Marie-Lou, la grand-mère, toutes deux embarquées dans l'aventure. Une aventure à la barre du voilier La Mouette rieuse qui leur a permis de découvrir leur fille autrement et d'admirer son autonomie. « Très débrouillarde et active, elle a vite retenu le vocabulaire marin pourtant compliqué, raconte Gilles qui a vite noué une belle complicité avec la jeune fille de l'IME Guy-Corlay de Saint-Brieuc. Elle s'est montrée à l'aise avec les manœuvres. Elle a réussi à bien se repérer dans l'espace, à respecter les règles à bord. Mais surtout, alors qu'elle se posait des questions sur son handicap, sur son évolu-

« CE FILM LUI A DONNÉ DES AILES ET DE L'ASSURANCE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN »

Mamm-Gozh, la grand-mère de Bohème.

tion, sur ce qu'elle pourrait faire plus tard, le fait de côtoyer un skipper handicapé lui a permis de se projeter. Cette aventure lui a donné de l'assurance. Cela lui a ouvert des possibles. »

Bérengère, la maman, confirme : « On a découvert chez Bohème des facettes qu'on ne lui connaissait pas : sa volonté, sa détermination, sa capacité de concentration. Depuis ce film et sa rencontre avec Gilles, elle ne pose plus de questions sur son handicap ». L'optimisme naturel de Gilles et l'engagement du skipper dans la vie de tous les jours lui ont donné de la force. « Elle a pris confiance. Malgré sa différence, elle sait que demain elle pourra faire beaucoup de choses, des choses qu'elle aime. Elle a décidé de reprendre l'apprentissage de la lecture, qui était un sujet un peu douloureux jusqu'alors. C'est une rencontre qui lui a donné une nouvelle ouverture et de l'espoir quant à sa vie future. » Un nouveau pari gagné pour les membres de l'équipe Barrez la différence. ■

Bohème s'est initiée aux plaisirs de la navigation, aux côtés d'un skipper lui-même handicapé. Une belle leçon de vie, qui a été filmée.



Un nouveau film en préparation

Depuis trois ans, l'association Barrez la différence s'est lancée dans un projet de courts-métrages sur la sensibilisation au handicap. Après « Autisme et voile », « Voile à l'aveugle » et « Cap sur la trisomie », l'association de Paimpol envisage de boucler son cycle avec un quatrième film consacré au handicap moteur. « L'héroïne sera une fillette de 15 ans atteinte du syndrome de Little, un handicap qui ressemble à l'infirmité motrice cérébrale dont je souffre, confie Gilles Le Druillennec. Ce film permettra de croiser l'expérience de deux personnes d'âges différents avec le même type de handicap. L'objectif est de donner de l'espoir aux enfants et à leurs familles. »

Contact : barrezladifference@gmail.com, 06 12 61 07 97. Le film Cap sur la trisomie réalisé par Jean-François Castell est en ligne sur www.barrezladifference.fr



Jean-Yves Herviou et Paule Quéméré présidentes les destinées du collectif Handicap 22.



HANDICAP 22

Une dynamique territoriale

Né de la volonté d'unir ses forces pour mieux agir, le collectif Handicap 22 ambitionne de structurer l'offre de service en favorisant une dynamique territoriale autour de la plateforme de coordination gérée par l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.

Mettre en réseau les associations du département, qu'elles soient issues du secteur social, médico-social ou sanitaire, fédérer toutes les forces vives d'un même territoire afin d'apporter des réponses accompagnées à toute personne en situation de handicap dans les Côtes d'Armor. C'est le sens de l'action menée par Handicap 22. Ce collectif, né en mars 2009, rassemble aujourd'hui douze associations. Il s'appuie sur la synergie de ses adhérents pour créer des coopérations, mutualiser les services, et in fine, développer une stratégie et des actions en commun. « Dans un contexte de contraintes budgétaires, il faut apprendre à travailler autrement. On a tout à gagner en travaillant ensemble pour favoriser les trajectoires des personnes que nous accompagnons », souligne Jacky Kergonna, directeur de Coallia, l'une des trois associations avec Emeraude ID et l'association hospitalière de Bretagne, à avoir rejoint le groupement au cours de l'année 2015. « L'idée de trouver des espaces de pensées et de réflexions en dehors de nos structures a poussé Coallia à adhérer au collectif. Lors des réunions du comité directeur d'Handicap 22 où nous comptons deux représentants, chacun donne son point de vue, exprime ses difficultés et échange ses idées. » Chacun apporte sa part d'expertise, de travail, de connaissances, d'innovation. Et tous bénéficient des résultats qu'ils n'auraient jamais pu obtenir seuls.

Un dispositif départemental

Les directeurs et présidents qui animent ce collectif sont aujourd'hui convaincus de la nécessité de mutualiser les compétences et les services de leurs associations, de partager savoirs

et bonnes pratiques, pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap. La plateforme de coordination départementale répond à ces attentes. Elle se décline en six pôles de services territoriaux dont la mission est de favoriser la transversalité entre les dispositifs existants ou à venir au sein d'un territoire et de permettre ainsi une plus grande efficacité dans les réponses singulières à apporter aux besoins des personnes (lire pages 8 et 9).

« À l'origine, c'est l'Adapei Côtes d'Armor, précurseur dans ce domaine, qui a mis en place ce dispositif pour sa propre association

« CHACUN APPORTE SA PART D'EXPERTISE, DE TRAVAIL, DE CONNAISSANCES, D'INNOVATION »

et ses partenaires, rappelle Paule Quéméré, co-présidente de Handicap 22. Ce dispositif était cristallisé et personne n'a pris l'initiative de l'adapter à l'évolution de la santé de la population accueillie. Nous avons donc décidé de le renforcer et de l'étendre à l'ensemble des associations et des acteurs pour en faire un dispositif départemental » dont la gestion et le pilotage technique sont confiés à l'Adapei Côtes d'Armor, sous la responsabilité et le contrôle politique du collectif. « Ce dispositif n'est pas seulement réservé aux associations adhérentes à Handicap 22, tient à préciser

le co-président Jean-Yves Herviou. Une personne qui dépend de l'APF, association ne faisant pas partie du groupement, peut tout à fait solliciter l'un des pôles de services territoriaux. »

Débloquer des situations complexes

À travers ce dispositif, les partenaires de l'économie sociale et solidaire regroupés au sein d'Handicap 22 espèrent ainsi organiser et structurer au mieux l'offre de service, notamment en privilégiant la fluidité des parcours de vie. « Afin d'éviter les ruptures, les parcours de vie doivent être personnalisés, fluides, co-construits entre les opérateurs, et respectueux du libre choix de la personne et ce, au plus proche de son territoire de vie au cœur de la cité. » Pour faire face à la diversité des situations et des demandes,

Quelques chiffres

Le groupement d'associations Handicap 22 fédère plus de **1 400 adhérents bénévoles**. Ses membres gèrent **105 établissements ou services**. Ils assurent l'accompagnement et la prise en charge en établissement et à domicile de **9 000 personnes handicapées ou dépendantes** sur le département, ce qui représente **plus de 80 % de l'offre sociale et médico-sociale en Côtes d'Armor**. ■

Les membres du groupement Handicap 22

Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, ADIMC 22, Ker Spi, ADMR 22, 4 Vaulx Les Mouettes, Centre Hélios Marin/Œuvre d'hygiène sociale des Côtes d'Armor, À fond la caisse, APM 22, Mutualité Française des Côtes d'Armor, Coallia, Association hospitalière de Bretagne, Emeraude ID.

il leur paraît essentiel, en référence au rapport Piveteau, « de développer des réponses accompagnées qui reposent sur la mutualisation des moyens des acteurs. Pour une réelle efficacité, la réponse accompagnée se situe dans un plan d'aide coordonné et co-construit par les acteurs du territoire. »

Pour Lionel Bruneau, directeur de l'association Quatre Vaulx Les Mouettes, « le premier objectif de la plateforme de coordination départementale est bien de répondre à des situations complexes sur le territoire. Certaines personnes se retrouvent dans une situation très difficile, souvent dramatique. C'est le cas notamment pour de jeunes autistes avec des familles démunies. Les opérateurs sont en capacité de travailler ensemble pour trouver des solutions. Avant, cela se faisait déjà, au coup par coup. On prenait son téléphone et on appelait le directeur avec lequel on entretenait des liens. Avec ce nouveau dispositif, c'est désormais structuré et coordonné sur tout le territoire. On peut réellement débloquer des situations avec des opérateurs qui mutualisent leurs services. »

Le pôle de service territorial constitue donc l'avenir. « C'est un modèle de travail riche de collaborations et de partenariats à développer dans la perspective d'une réponse accompagnée pour tous, soutient Jacky Kergonna de l'association Coallia. La plateforme de coordination et ses pôles de services sont un dispositif naissant qui s'inscrit dans une dynamique inter-associative impulsée par les acteurs du terrain. À nous de développer l'ingénierie de ce modèle. » Et de continuer à travailler ensemble pour amplifier ce bel élan. ■

Une première convention de partenariat à Lamballe

Le développement du dispositif départemental ne pourra se faire sans l'implication de partenariats forts. En décembre 2015, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Lamballe Communauté et le groupement Handicap 22 ont signé une convention qui engage les signataires à travailler de manière opérationnelle dans le cadre de la création du pôle territorial de Lamballe géré par l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor. ■

« LE COORDINATEUR TERRITORIAL N'EST PAS LE SEUL À AVOIR LA RÉPONSE, C'EST TOUS ENSEMBLE QUE NOUS TROUVERONS UNE SOLUTION »

Valérie Gallais-Le Frène, coordinatrice du pôle territorial de Lamballe.



De gauche à droite: Sylvain Bernu directeur de la plateforme de coordination départementale, Valérie Gallais-Le Frène coordinatrice du pôle territorial de Lamballe, Fabrice Le Madec directeur du CIAS, Marie-Christine Cléret vice-présidente de Lamballe Communauté et Jacky Desdoigts directeur général de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.

NOUVEAUX SERVICES

De la plateforme de coordination aux pôles territoriaux

Pour répondre au plus près aux besoins des personnes en situation de handicap, l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor a mis en place un dispositif avec six pôles de services territoriaux organisés autour d'une plateforme de coordination départementale. Décryptage.

Éviter les obstacles sur les parcours des personnes en situation de handicap. C'est l'objectif ambitieux que fixe Denis Piveteau dans son rapport « Zéro sans solution » rendu au Ministère des Affaires sociales et de la santé en juin 2014. Un rapport dans lequel le Conseiller d'État suggère de réorganiser l'accompagnement et d'adapter la réponse aux besoins en raisonnant non plus en termes de places, mais de solutions correspondant au projet de vie des personnes.

Le rapport appelle à concourir à l'émergence d'offres nouvelles, modulaires et adaptables. Il estime qu'on ne répondra pas aux « situations critiques » en se bornant à mettre en place un traitement qui serait réservé aux personnes. « C'est l'ensemble du système qu'il faut faire évoluer ».

Le projet initié par l'Adapei Côtes d'Armor en 2013 et co-construit

avec les associations du groupement Handicap 22 (lire pages 6 et 7), s'inscrit dans ces nouvelles orientations. Il vise à organiser des synergies entre les établissements et services médico-sociaux et les services d'aide à domicile intervenant auprès des personnes en situation de handicap, à mutualiser les compétences et les expertises par un travail en réseau structuré et coordonné, afin de proposer un accompagnement singulier et personnalisé pour chaque personne.

Dans une dynamique de décloisonnement

La réorganisation du dispositif de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor autour de la plateforme de coordination se décline sous la forme de pôles de services territoriaux, permettant des réponses au plus proche des territoires de vie des personnes. « Ces pôles



La finalité du dispositif est de proposer un accompagnement singulier et personnalisé pour chaque personne.



territoriaux répartis stratégiquement sur le département marquent la nouvelle organisation de l'association, construits autour d'une meilleure transversalité entre les services et les établissements dans une dynamique de décloisonnement, présente Jacky Desdoigts, directeur général de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor. Ils viennent rompre avec un schéma qui positionnait la mission des services et des établissements de façon isolée, générant des ruptures dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou pire encore. Ce schéma les assignait à résidence pour de longues durées dans des établissements, sans vérifier si l'offre de service était toujours bien adaptée à l'autonomie de la personne et à ses aspirations singulières. »

Six pôles territoriaux

Les pôles de services territoriaux s'appuient sur l'organisation administrative mise en place par le Conseil départemental à travers les « pays ». On en compte six dans les Côtes d'Armor : Saint-Brieuc, Lamballe, Dinan, Loudéac, Guingamp et Lannion-Tréguier incluant Paimpol. Dans une stratégie coordonnée et structurée des réseaux, ces six pôles actionnent un maillage complet de l'ensemble des dispositifs médico-sociaux, sociaux et sanitaires des Côtes d'Armor. « Ils se donnent comme objectif premier de garantir la fluidité des parcours de vie et travaillent en étroite collaboration avec les services spécialisés internes et externes aux associations du groupement Handicap 22, poursuit Jacky Desdoigts. Ces pôles territoriaux ont pour ambition de générer du lien et de la transversalité, en étant au centre des interactions entre les opérateurs d'un même territoire. »

Un coordinateur territorial par pôle

Chaque pôle géographique dispose d'un interlocuteur dédié qui assure la coordination entre tous les partenaires impliqués dans le parcours de la personne. Son rôle : analyser la situation et prendre en compte la demande de la personne, accompagner et organiser l'évaluation de ses besoins vers les opérateurs locaux, coordonner les interventions des acteurs territoriaux en lien avec la plateforme départementale. Le coordinateur territorial est l'animateur du réseau de partenaires sur le territoire. « Il est l'interface entre tous les opérateurs, précise Jacky Desdoigts. Après évaluation des besoins, il mobilise les compétences existantes sur son territoire pour que les opérateurs, à travers leur spécificité, interviennent et répondent au mieux aux attentes de la personne. Ce pilotage est avant tout collectif, construit avec les autres associations du secteur. »

Des tables rondes de coordination

Des tables rondes sont mises en place à l'échelle de chaque pôle afin de permettre la construction de réponses accompagnées, réactives et coordonnées. Animées par le coordinateur territorial, elles sont constituées de membres permanents et de professionnels de terrain. « Chaque membre amène sa compétence en complément de celle de l'autre afin d'apporter une réponse multimodale à une situation complexe », explique Sylvain Bernu, directeur de la plateforme de coordination départementale, précisant qu'un référent de parcours peut être désigné si cela s'avère nécessaire. Il est l'interlocuteur privilégié de la personne, « le garant d'une transmission fluide d'informations utiles entre les différents professionnels quel que soit leur champ d'intervention, évitant ainsi les ruptures et facilitant l'accompagnement de la personne. »

Un consensus collectif avec les partenaires

Les pôles de services territoriaux sont la colonne vertébrale d'un dispositif articulé autour de la plateforme de coordination. Ils offrent un panel de services ouvert sur les structures et services existants sur le territoire. « Il ne s'agit pas de se substituer aux services et structures de proximité, mais bien de mailler les dispositifs autour de la personne afin de lui assurer un accompagnement global et cohérent, afin de faciliter un parcours de vie fluide et intégré dans son environnement, souligne Jacky Desdoigts. La plateforme constitue un outil garantissant cette articulation entre acteurs. Cela nécessite de rechercher constamment un consensus collectif avec les partenaires afin de s'engager dans de nouvelles pratiques, de nouveaux modes d'accompagnement, ce qui suppose une interaction entre tous les professionnels. » Un engagement mutuel pour construire une réponse accompagnée, au plus près des besoins de la personne. ■

« RENDRE VISIBLE ET LISIBLE LES BESOINS ET LES SOLUTIONS POSSIBLES SUR UN TERRITOIRE »



La plateforme de coordination départementale accompagne toute personne en situation de handicap vers une diversité de services de proximité, en réponse à son projet de vie.

TÉMOIGNAGE

Et les portes se sont ouvertes pour venir en aide à Erwann

À Guingamp, une table ronde de coordination a permis d'étudier la situation d'Erwann. Le jeune homme se trouvait dans l'impasse et les échanges ont débouché sur une solution. Son éducatrice témoigne.



Erwann Briand est aujourd'hui accueilli au foyer d'hébergement de Guingamp.

Nous sommes le 7 janvier 2016 à Ploubazlanec. Erwann vient de souffler ses 18 bougies, mais apprend une mauvaise nouvelle. Il est contraint de quitter sa famille d'accueil qu'il fréquente depuis plus de dix ans. La raison ? « Cette famille ne pouvait plus le prendre en charge du fait de sa majorité, explique Anne-Gaëlle Prigent, éducatrice spécialisée de la Maison du département à Guingamp. Il n'a pas trouvé d'autre famille pour l'accueillir. Comme le milieu ordinaire ne lui correspondait pas, il s'est vite retrouvé sans solution. » Erwann a passé l'âge de fréquenter un IME et est considéré comme « trop jeune » pour intégrer un ESAT. Anne-Gaëlle Prigent a eu beau multiplier

les démarches, sans résultat. Jusqu'à sa rencontre avec Marielle Loyer, coordinatrice de l'unité Arc-en-Ciel au foyer des Nouelles à Saint-Laurent-de-la-Mer. « Elle m'a parlé d'une table ronde de coordination qui pourrait résoudre le problème. J'y ai participé aux côtés des représentants du centre médico-psychologique pour enfants et adolescents (CMPEA) et du service éducatif de l'association Beauvallon. Tout s'est enchaîné très vite et les portes se sont ouvertes pour venir en aide Erwann. » L'Adapei Côtes d'Armor a accepté de prendre en charge Erwann au foyer d'hébergement et à l'ESAT de Guingamp où il suit actuellement un stage à l'atelier jardins espaces verts. « Erwann n'a pas

d'orientation MDPH, rappelle Anne-Gaëlle Prigent, mais si tout se passe bien pour lui dans les prochains mois, il pourra bénéficier d'une orientation ESAT car il relève d'un travail adapté. » « Sans l'intervention de la plateforme départementale et du coordinateur territorial (David Sénéchal), Erwann serait toujours sans solution, insiste l'éducatrice. La table ronde de coordination est un bel outil qui permet de mieux se connaître entre services de santé et services éducatifs, de nouer des partenariats efficaces afin de débloquer des situations difficiles comme celle que nous avons vécu avec Erwann. » ■

Les coordinateurs des pôles territoriaux

Le département des Côtes d'Armor compte à ce jour six coordinateurs territoriaux qui sont en lien permanent avec les partenaires, les services et les établissements de leur propre secteur géographique. Le rôle du coordinateur est de participer à l'élaboration de la stratégie locale en matière de développement médico-social et de la mettre en œuvre sur le territoire. Il s'attache à prendre en compte l'ensemble des acteurs potentiels du territoire dans une démarche collaborative. Il est le garant du respect des conditions de l'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap. ■

Contact. Plateforme de coordination départementale, Plérin. 02 96 58 25 83



De gauche à droite : Gérald Poulain, cadre coordinateur de la plateforme ; David Dossier, coordinateur du pôle territorial du Trégor-Goëlo ; Christophe Guerrey (Loudéac) ; Valérie Gallais-Le Frêne (Lamballe) ; Sylvain Bernu, directeur de la plateforme de coordination départementale ; Céline Tillon (Saint-Brieuc) ; David Sénéchal (Guingamp) et Loïc Granville (Dinan).

ENTRETIEN

Une réponse accompagnée pour tous

À la suite du rapport « Zéro sans solution », remis en juin 2014 par Denis Piveteau, le projet d'une réponse accompagnée pour tous a été confié à Marie-Sophie Desaulle. Objectif : engager les travaux et les démarches nécessaires pour que les personnes en situation de handicap et leurs proches puissent, quelle que soit la complexité ou la gravité de leur situation, bénéficier d'une réponse globale, adaptée et accompagnée dans le temps.

Marie-Sophie Desaulle, vous êtes chargée de conduire la mise en œuvre des préconisations du rapport Piveteau. En quoi consiste votre travail ?

De manière générale, nous avons aujourd'hui en France, des personnes en situation de handicap qui n'ont pas d'accompagnement conforme à leurs besoins. À partir de ce constat, Denis Piveteau a émis des préconisations pour essayer de résoudre cette question. Depuis la Conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014, je suis chargée de mettre en œuvre ces préconisations.

Comment l'ambition « Zéro sans solution » du rapport Piveteau va-t-elle se traduire sur le terrain ?

Nous avons lancé 23 départements pionniers qui vont mettre en place un dispositif d'orientation permanent. Il s'agit d'une méthode de résolutions de problèmes. On retrouve autour de la table toutes

les personnes qui ont une partie de la solution pour construire ensemble une solution avec la personne. Le déploiement sera progressif par vagues sur trois ans. Tous les départements sans exception seront concernés à échéance fin 2017.

Qui est chargé du suivi de ce déploiement ?

Nous avons une conduite de projet au niveau national. Par exemple, les Agences Régionales de Santé (ARS) doivent être garantes de l'organisation de la coordination. À elles, en fonction de la réalité de leur territoire, de trouver la méthode de coordination qui nous assure le résultat.

Dans votre Tour de France des régions et des associations, avez-vous rencontré des dispositifs qui s'inscrivent dans cette démarche ?

Ce qui me frappe dans mon travail, ce sont toutes ces bonnes idées qui sont déjà mises en place ici et là en France. Nous devons capitaliser sur des bonnes pratiques et ensuite les appliquer.

Avec la volonté d'harmoniser les dispositifs ?

Non, pas forcément. En fonction de l'offre d'un territoire et des acteurs présents, il est nécessaire qu'on puisse construire des dispositifs qui permettent que la coordination se fasse au mieux. Je ne dis pas que la coordination s'organise de la même façon dans les Côtes d'Armor que dans le Pas-de-Calais. En revanche, nous devons fixer des objectifs de résultats pour la meilleure coordination possible. Tous les acteurs sont amenés à évoluer. Autant les MDPH que les établissements de santé, les établissements et services du secteur médico-social et les associations représentant les personnes. Chacun doit réinterroger ses propres pratiques pour que l'on puisse trouver ensemble des réponses aux personnes. ...

© ARS Bretagne





© ARS Bretagne

MARIE-SOPHIE DESAULLE EN BREF

Ancienne directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) Pays-de-la-Loire, elle a occupé de nombreuses fonctions à l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). Elle a notamment présidé l'Association des Paralysés de France (APF) entre 2000 et 2007 et dirige actuellement l'Association de Villepinte, qui réunit 12 établissements et services dans le champ sanitaire, médico-social et social.

« **IL Y A BEAUCOUP D'INITIATIVES EN FRANCE ET ELLES SONT SOUVENT MÉCONNUES** »

Une réforme de grande ampleur

Le rapport « Zéro sans solution » réalisé par Denis Piveteau préconise une évolution majeure des pratiques professionnelles de celles et ceux qui ont à connaître de l'orientation et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Dans le droit fil de ce rapport, le projet « une réponse accompagnée pour tous » ambitionne une mise en mouvement de l'ensemble des acteurs pour améliorer la qualité de la réponse des personnes qui ont le droit à la prise en compte de leurs besoins particuliers, tant en terme de soins que d'accompagnement de leur projet de vie. Il s'agit d'une réforme de grande ampleur qui nécessite de revoir les organisations, de développer des coordinations, de faire évoluer des cultures professionnelles.



Denis Piveteau
Conseiller d'État et ancien secrétaire général des ministères sociaux

...

Pour répondre au plus près aux besoins des personnes en situation de handicap, l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor a mis en place un dispositif avec six pôles de services territoriaux organisés autour d'une plateforme de coordination départementale. Quel regard portez-vous sur ce dispositif ?

Ce dispositif montre bien qu'il y a beaucoup d'initiatives en France et elles sont souvent méconnues. Pour autant, elles sont en avance par rapport aux orientations que nous préconisons. À l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor, un travail est réalisé pour que les acteurs se connaissent, travaillent ensemble et essayent de trouver des solutions pour les personnes. Il faut continuer à le construire. C'est une bonne réponse qui correspond à la réalité du territoire. Reste à évaluer pour connaître le résultat obtenu.

Ce dispositif peut-il servir de modèle à d'autres associations ?

Je dirai plutôt que ce dispositif peut servir d'inspiration. Il fait partie des réalisations concrètes issues de ceux qui connaissent bien les sujets. Dans notre pays, il faut savoir montrer ce qui fonctionne. Alors, diffusons-le pour que d'autres puissent s'en inspirer, éventuellement en l'aménageant en fonction de la réalité de leur propre territoire.

Au fil de vos rencontres, ressentez-vous une adhésion totale aux principes véhiculés à travers le rapport Piveteau ?

Lors de sa sortie, le rapport de Denis Piveteau a fait l'objet d'une adhésion de tous. Quand je me déplace, tout le monde adhère aux objectifs. Comment pourrait-il en être autrement lorsque les objectifs sont de trouver des solutions aux personnes... Au niveau national, j'anime un groupe de travail, avec des personnes représentant les associations et les fédérations gestionnaires, ce qui permet de faire du lien sur ce projet. Parallèlement à cela, j'anime des réunions régionales pour échanger autour du projet, comme ce fut le cas en octobre dernier à Rennes.

Concernant votre feuille de route, le tableau de marche est-il respecté à ce jour ?

Bien sûr, j'aurais préféré que les départements pionniers débutent en septembre plutôt qu'en décembre, mais nous sommes sur la bonne voie.

FUSION

Ensemble pour aller plus loin



L'assemblée générale du 28 janvier 2016 a entériné la fusion d'une nouvelle association qui a pour nom : Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.

L'avenir est à l'évidence dans la capacité des associations à innover et à travailler en réseau avec d'autres. Apprendre à réfléchir ensemble, à se positionner vis-à-vis des collectivités territoriales, à mutualiser les compétences et les projets. Associations pionnières du secteur social et médico-social, l'Adapei Côtes d'Armor et Les Nouelles ont décidé d'unir leurs forces et de travailler ensemble dans le

cadre d'une fusion, approuvée à l'unanimité par leurs conseils d'administration respectifs et entériné lors de l'assemblée générale du 28 janvier à Saint-Brieuc. La volonté est de mutualiser les expertises et les moyens de chaque organisation pour créer les meilleures conditions d'accompagnement des personnes accueillies. Cette mutualisation, « c'est optimiser le niveau de performance des deux associations, pour qu'ensemble et dans le respect de nos différences, nous puissions produire des réponses adaptées à un environnement en pleine mutation », indique Jacky Desdoigts, directeur général de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor.

la plateforme de coordination départementale et Habitat Handi Citoyen. « Nous voulons mettre toutes nos forces en commun pour être encore plus imaginatifs et plus forts sur le territoire », insiste Denis Hamayon, directeur général des Nouelles. L'objectif est de renforcer la solidarité sur le territoire par l'accueil et l'accompagnement des différents publics, d'améliorer le service à la personne au sens de l'intérêt général. »

De taille inégale mais avec des compétences et des savoir-faire reconnus et respectés, les deux associations sont complémentaires. « C'est pourquoi ce rapprochement a été souhaité pour donner à chaque personne accompagnée, la possibilité d'être davantage acteur de sa propre vie avec la recherche de solutions les mieux adaptées », souligne Jean-Yves Herviou, président de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor. Conjuguer ses forces est aujourd'hui une nécessité dans un contexte social et économique tendu. ■

Conjuguer ses forces, une nécessité

L'un des enjeux majeurs de cette fusion est de consolider et de développer les dispositifs déjà en place, comme



Michel Roger (au centre), le président des Nouelles, lors d'une réunion de travail à l'Adapei Côtes d'Armor.

Deux associations différentes, mais complémentaires

L'Adapei Côtes d'Armor accompagne des personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle, polyhandicap, autisme, troubles du développement). L'association Les Nouelles accueille un public touché par le handicap psychique, elle assure un accompagnement social pour des personnes fragilisées par les événements de la vie et une insertion par l'activité économique.

Les Nouelles (160 salariés, 600 personnes accompagnées à l'année) s'articule autour de cinq pôles d'activités : hébergement (foyer de vie), insertion (collecte, tri et valorisation des textiles), entreprise adaptée (espaces verts, peinture entre autres), formation (spécialisé en diagnostic et évaluation de compétences), accompagnement social chargé d'accompagner les problématiques de personnes touchées par le handicap psychique et la maladie.



L'atelier de revalorisation des textiles, Artex à Langueux.

Ce logement qui a changé leur vie



Un an après l'ouverture de la résidence des Sept-Iles à Paimpol, nous sommes allés à la rencontre de ses habitants. Ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un café.

Au large de Paimpol, la mer moutonne. Aux abords de la résidence des Sept-Iles, le vent fait danser les arbres et s'accompagne d'une pluie fine qui vient fouetter les vitres des appartements. « Aujourd'hui, il fait meilleur à l'intérieur », lance Frédéric, confortablement installé à prendre le café dans l'espace commun du rez-de-chaussée en compagnie des autres locataires.

Il est presque 17 heures ce lundi et chacun rentre de l'ESAT tout proche. « Après le travail, on a l'habitude de se retrouver dans cette pièce commune plutôt agréable et bien située, au centre de la résidence. » On y vient papoter, raconter sa journée, parler du week-end aussi. On bouquine, on écoute un brin de musique. « Grâce au digicode à l'entrée, chacun peut y venir quand il en a envie. Il arrive parfois qu'on prenne le repas ensemble le soir. Ici, on a tout de ce qu'il faut sous

la main pour cuisiner, indique Frédéric, le visage toujours souriant. Chacun est libre de faire ce qu'il veut. Chacun vit sa vie et on respecte l'intimité de l'autre. »

Les portes de l'autonomie

Serge apprécie particulièrement l'ambiance qui règne au sein de la résidence et les relations avec les autres locataires. « On s'entend bien entre nous. Depuis que je me suis installé ici, je me sens bien. Bien sûr, il y a des hauts et des bas comme partout. En cas de problème, on appelle Gwénaëlle qui vient nous aider (lire ci-contre). On sait qu'on peut compter sur elle. »

Au bout de la table, Gaëtan savoure un café chaud. D'un naturel plutôt discret, il n'hésite pas à prendre part aux échanges et à parler de sa situation. « J'ai beaucoup réfléchi avant de prendre ma décision. On ne peut pas rester toute sa vie chez ses parents. Je voulais m'installer, avoir mon indépendance. Ici, c'est l'idéal. Nous sommes à la porte d'une grande surface et tout proche des commerces du centre-ville », raconte l'ouvrier en espaces verts qui, chaque jeudi, se rend au Groupe d'entraide mutuelle de Guingamp où il

« DEPUIS QUE JE SUIS DANS CE LOGEMENT, J'AI REPRIS GOÛT À LA VIE »

Un habitat intégré au cœur de la cité

Habitat Handi Citoyen (HHC) est un modèle d'accompagnement novateur qui associe la personne à la construction de son projet de vie. Le but est de fluidifier le parcours de la personne dans un réseau social de proximité et de lui permettre d'exercer son libre choix pour qu'elle devienne un citoyen acteur de la cité.

Le concept architectural HHC repose sur un ensemble de quatre maisons individuelles pouvant héberger chacune 4 personnes dans des logements indépendants de type T1 bis de 30 à 35m². Chaque site accueille quatre maisons, soit 16 locataires ou propriétaires. Au centre des maisons, un espace central est organisé dans une dimension collective. Un aménagement simple permet l'accueil de couples. Cet habitat intégré au cœur de la cité est en premier lieu destiné aux travailleurs d'ESAT et aux personnes handicapées vieillissantes.



En savoir plus sur www.adapei-nouvelles.fr



Il est 17 heures, les habitants de la résidence des Sept-Iles se retrouvent autour d'un café. Un moment d'échanges et de convivialité très apprécié.

suit désormais des cours de théâtre. « Ma vie a changé et je me sens de mieux en mieux. »

À l'image de Marianne, rayonnante et totalement épanouie dans son nouvel environnement. « Ce logement m'a fait le plus grand bien, avoue la seule femme locataire de la résidence. J'avais hâte de quitter mon appartement en centre-ville, j'avais besoin d'être en relation avec des gens. Je n'ai plus mes parents et je ne m'entends plus avec mon frère. Ma famille, c'est aujourd'hui celle de la résidence. Depuis que je suis à l'ESAT, j'ai repris goût au travail. Depuis que je suis dans ce logement, j'ai repris goût à la vie. » À tel point qu'elle envisage de se mettre en couple avec son copain Romuald, « d'avoir des enfants, de fonder une famille. » Comme beaucoup d'autres, Marianne se dit « heureuse de vivre ici. »

Au large de Paimpol, la mer moutonne. À la résidence des Sept-Iles, les visages rayonnent. ■

Gwénaëlle Dubois-Raymond

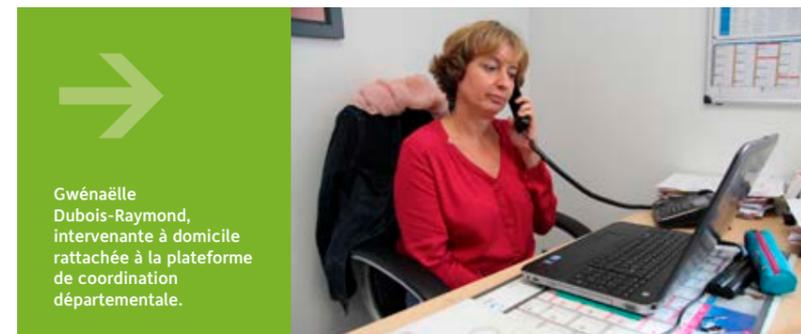
« Ma présence rassure »

Elle est leur guide, leur repère. « Avec elle, on se sent protégé, confie Serge, l'un des habitants. Quand on a un problème, on sait qu'on peut compter sur elle ». Elle, c'est Gwénaëlle Dubois-Raymond, l'intervenante à domicile de la résidence des Sept-Iles. Son rôle : écouter et accompagner les personnes dans leurs démarches de la vie quotidienne. « À titre d'exemple, j'aide certains à remplir des papiers, à préparer leur repas, à bien utiliser le matériel mis à disposition dans les appartements et dans les espaces communs. J'accompagne

aussi la personne en ville pour qu'elle trouve plus facilement ses marques dans la cité, qu'elle sache bien situer la banque et les commerces. Je l'accompagne sur des rendez-vous médicaux. Je la conseille pour ses achats de produits alimentaires et autres. Les locataires me sollicitent car ils ont souvent besoin de parler. Je suis un peu leur confidente. Ma présence les rassure. »

Installée dans un bureau à proximité des logements, Gwénaëlle Dubois-Raymond est à la disposition des résidents, du lundi au vendredi, et 1 samedi sur 2.

L'intervenante joue l'interface entre tous les services de la plateforme de coordination départementale et les différents partenaires du secteur de Paimpol, que ce soit le centre hospitalier, les comités d'entraide, l'ESAT de Plourivo, la MAS L'Archipel ou encore le centre médico-psychologique. ■



Gwénaëlle Dubois-Raymond, intervenante à domicile rattachée à la plateforme de coordination départementale.



Toutes les infos en un clic



adapei-nouvelles.fr



PLATEFORME DE COORDINATION DÉPARTEMENTALE



HABITAT HANDI CITOYEN



RÉSEAU DE PARTENAIRES



FORMATION EMPLOIS



SOLIDARITÉ FAMILLES



INSERTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES



Rejoignez-nous sur **Adapei-Nouvelles**



Ensemble créons l'autonomie

L'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor est une association de parents et d'amis, une organisation au service des personnes en situation de handicap ou fragilisées